



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 120 d) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Tsu Tang Terrence **Teo** (Singapour)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quinzième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 5^e séance, le 6 novembre 2020, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants à la Commission de la fonction publique internationale en raison de l'expiration, le 31 décembre 2020, du mandat de cinq de ses membres ([A/75/104](#)) ;
 - b) Note du Secrétaire général contenant les noms de cinq personnes dont la candidature a été présentée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions à la Commission de la fonction publique internationale, l'objectif étant de pourvoir les sièges suivants : deux membres parmi les États d'Afrique, deux membres parmi les États d'Asie et du Pacifique et un membre parmi les États d'Europe orientale, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2021 ([A/C.5/75/7](#)).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer Larbi Djacta (Algérie), Igor Golubovskiy (Fédération de Russie), Pan-Suk Kim (République de Corée), Wang Xiaochu (Chine) et El Hassane Zahid (Maroc) membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2021, ou de les reconduire dans leurs fonctions (voir par. 5).



4. Toujours à la même séance, le Président a appelé l'attention de la Commission sur la décision 73/407 de l'Assemblée générale du 15 novembre 2018, par laquelle l'Assemblée a désigné Larbi Djacta (Algérie) Président de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2021, et noté que, compte tenu de ce qui précédait, la Commission entendait que M. Djacta continuerait d'assurer la présidence de la Commission jusqu'au 31 décembre 2022.

Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes dont le nom figure ci-après membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2021 :

Larbi Djacta (Algérie)
Igor Golubovskiy (Fédération de Russie)
Pan-Suk Kim (République de Corée)
Wang Xiaochu (Chine)
El Hassane Zahid (Maroc).
